

Le Petit Pléchatellois

Décembre 2011 - N° 175

En cette période de préparation de Noël, voici quelques recettes issues des traditions alsaciennes.

La veille de Noël, les tables se couvrent de « bredle », ces petits fours secs parfumés à l'anis, à l'amande ou à la cannelle dont chacun porte un nom qui lui est propre, découpés en forme d'étoile ou de personnage. Les alsaciens les confection-

PETITS-BEURRE ou BUTTERBREDLE

Ingrédients :

- 250g de farine
- 125 g de sucre glace
- 2 œufs (1 pour la dorure)
- 1 sachet de sucre vanillé
- 150 g de beurre
- 1 pincée de sel



Préparation :

Mélanger l'ensemble de ces ingrédients. Laisser reposer la pâte minimum 2 heures. Préchauffer le four à 180°C ou Th 6 .

Puis étaler la pâte en plusieurs fois sur le plan de travail, en une épaisseur de 1 / 1,5 cm. Découper la pâte en petites étoiles ou cœurs. Les déposer sur une plaque avec du papier sulfurisé, les dorer avec le jaune d'œuf restant au pinceau. Faire cuire 10 mn.



LINZETTES ou LINZEBREDLE

Ingrédients :

- 250 g de farine
- 1 cuill à café rase de levure chimique
- 175 g de beurre
- 125 g de sucre semoule
- 2 œufs (dont 1 pour la dorure)
- 100 g d'amandes en poudre
- 5 g de cannelle en poudre
- De la confiture de framboise



Préparation :

Casser l'œuf dans un saladier, ajouter la farine et la levure, pétrissez le beurre avec les mains, le sucre, la cannelle, la poudre d'amande. Lorsque la pâte est prête, enveloppez-la dans un film plastique et gardez-la au froid une heure.

Malaxer la pâte avant de l'étaler sur 5 à 6mm d'épaisseur. Détaillez des étoiles. Disposez les sablés sur une plaque légèrement beurrée. Marquez le centre de chaque étoile avec le pouce et remplissez la cavité avec de la confiture de framboise. Badigeonnez-les au pinceau avec de l'œuf battu. Mettez à cuire au four préchauffé à 180° pendant 15 mn environ.

LA MUNICIPALITÉ VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES DE NOËL

VIE MUNICIPALE

OFFRE D'EMPLOI

La Commune recrute **un(e) responsable pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement.**

Cette structure fonctionne le mercredi et pendant les vacances scolaires.
Temps de travail : 23,29h /semaine (temps annualisé).

Poste à pourvoir : au plus vite

Fiche descriptive des missions et du profil souhaité remise sur demande en Mairie.

19

NUMEROTATION DES HABITATIONS

Les employés municipaux passeront dans les villages de l'Aubaudais et de la Faroulais début décembre afin de poser des numéros sur vos maisons d'habitations. Vous conviendrez avec Noël GAUPELÉ ou Philippe TAILLANDIER du lieu le plus adéquat pour les fixer. Merci de leur réserver un bon accueil. Vous disposerez de quelques cartes de correspondance indiquant la nouvelle numérotation de votre domicile. Le travail se poursuit pour les autres villages.

X.GERARD

DEMANDE DE CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Pour vous aider dans vos démarches concernant l'immatriculation des véhicules, nous vous invitons à consulter le site de la Préfecture d'Ille et Vilaine - rubrique cartes grises.

Des fiches spécifiques à vos demandes vous permettrons de fournir un dossier complet lors du dépôt en Mairie, Préfecture ou Sous Préfecture.

HISTOIRES DE GRANDIR

Le prochain rendez-vous est fixé au mardi 06 décembre de 09h30 à 10h30 à la bibliothèque.

Inscriptions à la bibliothèque ou par tél. au 02 99 57 59 76.

E.BORG

Un agréable temps d'échange dans le cadre du Mois du Doc le vendredi 18 novembre 2011...

Dans le cadre de la mise en place des actions de coopération nationale pour la mise en valeur des collections audiovisuelles dans les bibliothèques, PLECHATTEL a eu le plaisir d'accueillir une nouvelle fois le Mois du Doc.

Le documentaire proposé nous a fait découvrir l'univers de STEVE, jeune de 25 ans à la dégaîne d'un « loulou des quartiers », qui a décidé subitement de changer de vie en s'inscrivant à une formation d'acteur au cours Simon, école de théâtre parmi les plus prestigieuses en France. Ce film a permis un bel échange entre les spectateurs présents au travers de thématiques comme l'intégration des personnes de couleur dans ce milieu et la construction d'un avenir incertain pour un jeune en plein doute.

Le public présent a également pu apprécier la qualité de la projection dans la salle polyvalente sur le grand écran récemment installé.

Nous attendons avec impatience l'année prochaine pour une nouvelle édition !

A.FERRAND



Mairie de Pléchatel

Tel : 02 99 57 41 68

Fax : 02 99 57 52 56

Courriel: mairie@plechatel.fr

Horaires Mairie

Du Lundi au vendredi :

08h - 12h / 14h - 17h

Samedi matin :

08h - 11h

Agence Postale

Mardi, mercredi, jeudi, ven-

dredi : 09h-12h / 14h-17h

Samedi : 09h - 11h

Bibliothèque

Mercredi : 14h à 16h

Jeudi : 16h à 18h

Samedi et Dimanche :

10h à 12h

Assistantes Maternelles

www.assistantsmaternels35.fr

Assistante Sociale

Prendre Rendez- vous

avec Mme Denier au

02 99 44 83 00

Permanences Pharmacies

Appelez le 32 37

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et garçons nés en novembre 1995 doivent se faire recenser en Mairie dans le mois suivant leur 16^{ème} anniversaire. Merci de vous munir de votre livret de famille.



Inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre.
À l'accueil de votre Mairie ou en ligne sur le site : vosdroits.service-public.fr
Munissez vous de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.



COMpte Rendu Du Conseil Municipal Du 07 Novembre 2011

Création d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe et d'adjoint administratif de 2ème classe

Suite à la création de l'agence postale communale et au départ volontaire d'un agent, le Conseil Municipal décide de pérenniser les emplois en optimisant les emplois du temps du personnel. Ainsi, il décide de créer un poste décomposé comme suit :

- adjoint administratif de 2ème classe à temps non complet à savoir : 15.49 heures hebdomadaire (temps annualisé)
- adjoint technique de 2ème classe à temps non complet à savoir : 13.64 heures hebdomadaire (temps annualisé)

Ce poste prendra effet à compter du 1er janvier 2012.

Révision des tarifs Généraux : salles municipales, Bibliothèque, Cimetière

Voici les tarifs au 1^{er} janvier 2012 délibérés par le Conseil Municipal. Concernant les locations de salle, il s'agit des tarifs pour 2013 (contrat signés en 2012).

Salle Polyvalente	Salle Tonneraye
Particulier habitant la commune : - Salle : 346 € - Cuisine : 228 € - Forfait 2ème jour : 228 € Particulier n'habitant pas la commune : - Salle : 438 € - Cuisine : 228 € - Forfait 2ème jour : 228 € Association : - Salle : Gratuite - Cuisine : 114 € Spectacle : - Avec entrées payantes : 114 € - Sans entrées payantes : Gratuite Vin d'honneur : 80€	Particulier habitant la commune : - Salle : 96 € - Cuisine : 56 € - Forfait 2ème jour : 56 € Associations de la Commune : - Salle : Gratuite - Cuisine : 56 € Vin d'honneur : 40 €
Salle du Chatellier	Bibliothèque
Particulier habitant la commune : - Salle : 156 € - Cuisine : 86 € - 2ème jour : 86 € Particulier n'habitant pas la commune : - Salle : 202 € - Cuisine : 86 € - Forfait 2ème jour : 86 € Association : - Salle : Gratuite - Cuisine : 58 € Spectacles : - Sans entrées payantes : gratuite - Avec entrées payantes : 58 € Vin d'honneur : 58 €	Cotisation annuelle : 15 € par famille Concessions au cimetière : 15 ans : 82 € pour 2m ² (concession simple) 15 ans : 164 € pour 4 m ² (concession double) 30 ans : 122 € pour 2m ² (concession simple) 30 ans : 244 € pour 4 m ² (concession double) Columbarium : 15 ans : 418 € 30 ans : 832 €

Subventions Arbres de Noel des écoles - Année 2011

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 8 € par élève fréquentant les écoles primaires de Pléchatel pour l'achat de jouets et livres qui seront distribués à l'occasion des Arbres de Noël 2011 de ces écoles. Seront donc versées les subventions suivantes :

- École Publique Henri Dès :	- École Privée St Michel :	- École Privée du Chatellier :
165 élèves x 8 € = 1320 €	87 élèves x 8 € = 696 €	114 élèves x 8 € = 912 €

Elaboration du Plan de Sauvegarde Communal

La loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2001 a instauré le Plan de Sauvegarde Communal. Cet outil est indispensable pour gérer les événements majeurs de sécurité civile sur le territoire communal. Il a pour vocation d'organiser la mobilisation de tous les moyens humains et matériels. Pléchatel étant répertorié dans le PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondations), la réalisation d'un Plan de Sauvegarde Communal est obligatoire.

Le Conseil Municipal décide de retenir l'association ECTI 35 de Rennes pour la réalisation de ce document. Le montant de la prestation est de 1 850 € HT.

Enfants hors commune scolarisés à l'école publique Henri Dès - Participation des Communes

Monsieur le Maire rappelle que la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 a fixé les conditions d'accueil des enfants hors commune. En effet, celle-ci fixe les règles de répartition entre les communes des charges de fonctionnement des écoles publiques accueillant des enfants de plusieurs communes.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, compte tenu du coût par élève constaté au compte administratif 2010, de fixer pour l'année 2011/2012 les participations à demander aux communes de résidence pour la scolarisation comme suit :

- 995 € pour les maternelles	- 365 € pour les primaires
------------------------------	----------------------------

Pour l'année en cours, 2 élèves hors communes en maternelles et 2 en primaire sont concernés.

Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2010

Le Conseil Municipal adopte le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif présenté par Mr le Maire.

Il est réalisé par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt d'Ille et Vilaine, assistant conseil auprès de notre collectivité. Celui-ci est public et permet d'informer les usagers.

Approbation de l'enquête publique lotissement les Cormiers

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 09 mai 2011, le Conseil Municipal a décidé de soumettre à enquête public le transfert des voies privées du lotissement les Cormiers.

Celle-ci a eu lieu du 23 septembre au 7 octobre 2011. Le Commissaire enquêteur a émis un avis favorable, ainsi, afin d'officialiser ce transfert qui concerne outre les voies privées, les parcelles AB 678 et 679, un acte notarié sera établi et Monsieur le Maire est autorisé à le signer. Les frais de notaire seront à la charge du lotisseur.

Proposition de contrat d'entretien pour les chaudières gaz

Le contrat de maintenance des chaudières gaz sur la Commune étant échu, Monsieur le Maire présente la proposition de Mr J. Paul GUY de Vern sur Seiche. Celui-ci propose d'effectuer un contrôle annuel de l'ensemble des appareils au tarif de 470 € TTC (tarif révisable annuellement).

Le Conseil Municipal accepte ce contrat et autorise Mr le Maire à le signer. Celui-ci est souscrit pour une durée de 3 ans et prendra effet le 01 janvier 2012.

Vente de biens situés dans le périmètre du droit de Prémption Urbain

Le Conseil Municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur l'ensemble des biens suivants : parcelle ZV 266 située à La Renoulais et parcelle AB 705 située Rue des Manoirs.

Redevance pour occupation du domaine public routier.

Le Conseil Municipal fixe la redevance due par France Télécom pour l'occupation du domaine public routier en 2011 comme suit :

- Artères aériennes : 44.313 km x 49.29 € = 2184.19 €
- Artères en sous-sol : 10.187 km x 36.97 € = 376.61 €
- Emprise au sol : 3.20 m² x 24.64 € = 78.85 €

Constitution d'une commission intercommunale des impôts directs

L'article 1650 A du Code Général des impôts rend obligatoire la création, par la Communauté de Communes, d'une commission intercommunale des impôts directs.

Les Communes membres devant effectuer des propositions, Mr BOURASSEAU Eric est proposé comme membre titulaire et Mr JAHIER Georges en suppléant.

Restauration scolaire : point sur l'exportation des repas

Mr le Maire présente un bilan du contrat établi avec la société Ansamble, qui assure actuellement la restauration scolaire municipale. Compte tenu des frais régulièrement engagés sur la réparation et le remplacement du matériel et ne souhaitant pas que l'exportation (sur des Communes extérieures) croissante de repas nuise à la prestation offerte aux enfants Pléchatellois, une réflexion est engagée.

Accueil de Loisirs Municipal

Depuis le 1^{er} janvier 2011, l'Accueil de Loisirs est devenu municipal. Au regard de l'année écoulée et afin d'optimiser sa gestion et son organisation, une commission d'élus est mise en place. Celle-ci est composée de 9 membres du Conseil Municipal, à savoir : Anaïck Ferrand, Laurence Andrieux, Dominique Gicquel, Hubert Loiseau, Pascal Chopin, Gérard Haissant, Eric Bourasseau, Christine Percher et Céline Lecomte.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : 05 décembre 2011

URBANISME - Déclarations Préalables - Permis de Construire

Date de la Demande	Nom et Adresse du demandeur	Adresse du chantier	Nature des Travaux
29/09/2011	ALLÉE - LEGAUD Eric et Florence 28, Rue des Sept Brouées	28, Rue des Sept Brouées	DP - Construction d'un abri de jardin
28/10/2011	DELEPINE Jacques 11, Rue des Cormiers	11, Rue des Cormiers	DP - Pose de panneaux photovoltaïques
07/11/2011	GERARD -POITEVIN Armel et Maryline 44 540 ST SULPICE DES LANDES	6, Rue des Bourgeons Le Chatellier	PC - Construction d'une maison d'habitation
07/11/2011	LELIEVLD Frans 35320 POLIGNÉ	Impasse de l'Amitié Le Chatellier	PC - Construction d'une maison d'habitation
08/11/2011	DUVIVIER Dominique 38, Rue de la Bouessière	38, Rue de la Bouessière	PC - Construction d'une maison d'habitation
16/11/2011	TREVIN Damien Brémalin	Brémalin	PC - Extension maison d'habitation

ETAT CIVIL - Décès

05 novembre 2011 : Fernande GODET

89 ans

Résidence du Père BROTTIER

22 novembre 2011 : Germaine BLANDIN

81 ans

La Clé des Champs



DÉCLARATION DES RUCHERS

Une démarche obligatoire depuis le 1er janvier 2010.



Objectif : recenser la répartition des ruches sur le territoire et contribuer à une meilleure coordination de la surveillance sanitaire des abeilles. Un geste civique qui peut s'avérer très utile en cas de crise sanitaire. Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent obligatoirement faire la déclaration de leurs ruchers chaque année, et dès la 1ère ruche.



Comment procéder ? La déclaration des ruchers se fait pour une 1ère fois, sur un formulaire CERFA N°13995*01 disponible auprès du Groupement de Défense Sanitaire, puis par la suite, préférentiellement par téléproucéure.

Vos contacts : GDS Ille et Vilaine : Rue Maurice Le Lannou - CS 74241 - 35042 RENNES Cedex . Tel : 02.23.48.26.00 - Fax : 02.23.48.26.01 - Mail : secretariat.gds35@reseaugds.com

E
N
B
R
E
F

VIE ASSOCIATIVE



JA - SECTION VOLLEY

Dates à retenir

Dictée du Volley :

22/01/2012 à 15h30 à la salle polyvalente

Lots au 10 premiers, trophée pour le 1er (remis en jeu l'année prochaine), 1€ de participation.

Prochains matchs à domicile : venez supporter vos enfants, amis ou connaissances :

- **Samedi 03/12** à 14h : Plateau Benjamin Excellence
- **Vendredi 16/12** à 20h30 : Détente mixte
- **Vendredi 09/12** à 20h30 : D2 Femmes
- **Samedi 10/12** à 19h : Pre Regionales Femmes suivi du match de D2 Hommes

Plus d'infos sur les horaires/dates de match et vie du club sur le site : <https://sites.google.com/site/japlechatelvolley/>

L.PROUDY

JA - SECTION FOOT

Le club de foot de la JA de Pléchatel remercie la municipalité pour la qualité et l'entretien du terrain de football (restauré cet été). C'est un vrai plaisir et également une fierté de recevoir les adversaires. Par ailleurs, le club dispose d'un site internet : <http://ja-plechatel.footeo.com/>

S.LEBOULAIRE

LUDOTHEQUE - Jeux en Délire

Ce mois -ci la ludothèque a fait l'acquisition de nouveaux jouets et déguisements.

Nous serons ravis de vous les présenter. Les fêtes de Noel approchent, profitez en pour venir découvrir et tester de nouveaux jeux en famille. A très bientôt

L'équipe de la ludothèque

LES VOISINS DU CHATELLIER

organisent la galette des rois
le **samedi 07 Janvier 2012 à partir de 20h00**
à la salle du Chatellier.

Tarifs : Adultes : 3 euros - Enfants : 1 euro

Pour toutes inscriptions, veuillez contacter :
Hubert LOISEAU tél. 06-26-75-18-89
J.François BRIZARD tél. 06-64-11-59-40

F.RICORDEL

LES CLASSES 2

auront lieu le 8 Avril 2012 .

Une réunion est prévue le 9 Décembre 2011 à
- salle au-dessus de la bibliothèque afin de préparer cette journée.

Merci de vous joindre à nous.



REVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE

Animé par l'orchestre « CONFIDENCE »

www.orchestreconfidence.com
Repas préparé par Gérard HAISSANT
La Halte du Volcan

Lieu : Salle Polyvalente

Horaires : A partir de 20h30

Tarif : 87 €

Réservation : jusqu'au 15 décembre

Renseignements :

- Janine DUBOURG : 02 99 57 55 94

- Chantal JAMELOT : 02 99 52 19 77

C. JAMELOT

Conférences



UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE DU PAYS DE BAIN

Conférence Salle de cinéma- à 15 heures

Le Scénario - Rue du Chêne Vert

Jedi 09 décembre 2010

Les Châteaux de la Loire

Mme Jacqueline DUROC

Docteur en histoire de l'art

Jedi 13 janvier 2011

Le projet ITER : électricité de l'avenir

Mr Charles PELLETIER

Chercheur au CNRS

Informations : référent Pléchatel :

Bernard JOLIVEL : 02 99 57 48 56

LES P'TITES GIROUETTES

Lors du stage intensif d'anglais, niveau collège, qui a eu lieu pendant les vacances de la Toussaint, Géraldine (notre professeur linguiste, spécialiste en anglais, japonais et allemand) a proposé de reprendre les bases de l'anglais et d'aborder la pratique de cette langue, en lui donnant du sens, pour que nos jeunes participants se l'approprient de façon naturelle et agréable sous une forme ludique. Ce stage leur a permis d'apprécier l'anglais et d'acquérir la confiance nécessaire à la manipulation de cette langue. Compte tenu de l'enthousiasme de nos stagiaires, il a été convenu, après sollicitation de leur part, de renouveler cette expérience pendant les vacances de février. NOUS PROPOSONS EGALEMENT DES STAGES DIVERS POUR:

LES LYCEENS :

au cours de ces stages (voir planning ci-dessous), les lycéens auront la possibilité de revenir sur les notions grammaticales nécessaires, la méthodologie de l'apprentissage de l'anglais au lycée et de la préparation de l'épreuve au baccalauréat. L'argumentation et la construction de textes seront abordées, ainsi que la maîtrise des fonctions de communication.

PREPARATION AU BACCALAUREAT :

Ce stage intensif prépa-bac a pour objectif de donner aux élèves de Terminale une méthode de travail pour préparer les épreuves d'anglais (écrite et orale), mais aussi des repères grammaticaux et lexicaux afin de leur permettre d'aborder cette échéance sereinement.

Les travaux seront effectués à partir de textes à présenter, d'annales de l'épreuve écrite d'anglais et de documents pédagogiques complémentaires.

EMPLOIS DU TEMPS envisagés FEVRIER 2012 :

DU 13 au 17 Février :

Stages niveau collège

- **Groupe B** (nouveaux participants)
4 séances de 2H30 réparties comme suit :

Lundi 13 : 10H à 12H30
Jedi 16 : 15h30 à 18h30
Vendredi 17 : 13H30 à 16H
Mercredi 15 : 13h30 à 16h

DU 15 au 18 Février :

**Stage lycéens
(Seconde-Première-Terminal):**
4 x 2,5h (10h en tout) :

Mercredi 15 : 16h-18h30
Jedi 16 : 15h30-18h
Vendredi 17 : 13h-15h30
Samedi 18 : 10h-12h30

DU 20 au 23 Février :

Groupe A

Participants du stage d'octobre - 4 séances de 2h30 réparties comme suit :

- Lundi 20 : 14h à 16h30
- Mardi 21 : 10h à 12h30
- Mercredi 22 : 10h à 12h30
- Jedi 23 : 10h à 12h30

En dehors de ces stages, il est toujours possible de constituer de nouveaux ateliers qui fonctionneraient de façon hebdomadaire comme c'est déjà le cas pour le groupe GS/CP. Un groupe « collège » est sur le point d'être mis en place. Nous encourageons chaleureusement : enfants du primaire, collégiens, lycéens et adultes à nous rejoindre, renseignez vous auprès de Sophie Arrault au 02 99 57 40 81 ou de Géraldine Maquaire au 06 09 47 35 22.

S.ARRAULT



U.N.C. – A.F.N.
SOLDATS DE FRANCE – VEUVES D'A.C.
-=-=-
ASSOCIATION DE PLECHATTEL



La commémoration de l'Armistice de la guerre 14/18 était célébrée le dimanche 13 novembre 2011 à Pléchatel. Messe à 09h30 suivie d'un rassemblement au Monument aux morts avec dépôt de gerbes et minute de recueillement en hommage à tous les combattants qui ont payé de leur vie pour notre liberté.

Lors de cette cérémonie, deux décorations étaient remises au Monument : la Médaille de Reconnaissance de la Nation à Mr Pierre PERRAUX et l'Insigne de Bronze de Porte-drapeau à Mr Rémy JAHIER. A la salle Tonneraye, la Médaille d'argent du Mérite de l'UNC était remise à Mr Jean GUILLOUX président de l'association.

Le Président remercie les autorités civiles et militaires présentes à cette manifestation : Mr le Maire, les militaires en tenue, les citoyens de la commune, les parents accompagnés de leurs enfants. Un grand merci aussi à MAELANE et JADE qui portaient et accompagnaient, pendant toute la cérémonie, le coussin de médailles pour les décorations, sans oublier les porte-drapeaux, les organisateurs et animateurs de cette journée (sonorisation, sécurité, service, etc.).

Merci également à la municipalité qui offrait le vin d'honneur.

A 12h30, banquet annuel de l'association au restaurant « La Halte du Volcan » où 77 convives se retrouvaient à table dans une excellente ambiance. Fin de cette journée vers 17h00.

Le lundi 14 novembre 2011 à 11h30, la même cérémonie de commémoration de l'Armistice était célébrée à l'EHPAD de Pléchatel en présence de Mr le Conseiller Général, Mr le Directeur de l'Etablissement, Mr le Président Départemental de l'UNC, Mr le Maire de la commune, le Président et les trois porte-drapeaux de notre association, et quelques invités.

RAPPEL : - La cérémonie cantonale de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie et des conflits de Tunisie et du Maroc sera célébrée **le dimanche 04 décembre 2011 à ERCE en LAMEE à partir de 10h30**. Rassemblement à 10h00 devant la Mairie d'ERCE pour le défilé. Sont invités toutes celles et ceux qui voudront bien nous accompagner à cette manifestation.

Le Président

Liste des stages et ateliers à l'Espace Multimédia de Pléchatel

◆ **REDIGER UN TEXTE SIMPLE ET AJOUTER DES IMAGES**

Date et lieu : mercredi 14 décembre de 14h à 16h

◆ **SCRAPBOOKING : Introduire des photos dans un décor et les mettre en valeur**

Date et lieu : mardi 13 décembre de 09h30 à 11h30

◆ **CRÉER UN DIAPORAMA DE PHOTOS AVEC DES ANIMATIONS**

Date et lieu : 5 décembre de 09h30 à 11h30

Réservation obligatoire au 02 99 43 96 00 (Mikaël ou Jonathan)



Merci de nous communiquer vos articles à paraître dans le prochain mensuel avant le 15 décembre dernier délai.

Le Petit Pléchatellois

DECHETTERIE DE BAIN DE BRETAGNE .
Horaires du 01/11 au 31/03

Lundi : 9h-12h30/14h-17h
Mercredi /vendredi : 14h-17h
Samedi : 9h-12h30/14h-17h

Tel : 02.99.44.80.43

PERMANENCES A LA MAIRIE
DE BAIN DE BRETAGNE
Tel : 02 99 43 70 24

Député J.R MARSAC
De 09h30 à 12h sur rendez-vous
UFC QUE CHOISIR
1er et 3ème jeudi de chaque mois
de 14h à 17h

CPAM
Le mardi de 09h à 12h et de
13h30 à 16h30
Tel : 0 820 904 174

CAF
Le mercredi 09h à 12h et de
13h30 à 16h.
Tel 0 820 253 510

CRAM
Le mercredi sur rendez-vous
uniquement au 39 60

PERMANENCES A LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES DE BAIN DE BRETAGNE
Tel : 02 99 43 70 80

PACT ARIM
Amélioration de l'habitat
Sans rendez-vous avec Mme
DELAUNAY le 4ème mardi de
chaque mois de 09h30 à 12h

ARCHITECTE CONSEIL
Sur rendez-vous
au 02 99 43 70 80
1er ou 2ème mercredi du mois de
09h à 12h30 et le dernier
vendredi du mois de 14h à 16h30

ADIL
Information sur le logement
Sans rendez-vous avec
Mme LELIEVRE de 9h à 12h30
2ème et 4ème lundi du mois

CLIC DES QUATRE RIVIERES
Centre local d'information et de
coordination pour les familles
de personnes âgées ou
handicapées
Tous les jeudis de 09h30 à 12h
Accueil uniquement
sur rendez-vous
Infos au 02 99 52 01 59